

ECOLE ELEMENTAIRE de La Pierre Levée
RUE NATIONALE
17220 LA JARNE

COMPTE-RENDU du CONSEIL D'ECOLE
du lundi 5 mars 2018

Présents : - M. FLEURANT, directeur de l'école, Mmes ACCARY, LARMAILLARD, TEYSSÈDRE, M. DUPONT, enseignants.

Parents élus : Mmes Rodrigues, Burgaud, Sorbe, Dubrun, Coumarin, Delcroix, Laurent, Vergnault

Mairie : Mme Thouvenin, Mr Gabucci

Périscolaire : Mme Salomon

ORDRE DU JOUR :

- Adoption du PV du conseil d'école précédent.
- Prévision des effectifs à la rentrée 2018
- Etat des comptes OCCE
- Organisation matérielle : Plan aire, travaux
- Animations : Course, Carnaval, Kermesse
- Projets de classes
- Projet d'école 2018-2021

1-Approbation du PV du CE du 6 novembre 2017

Le problème des toilettes n'a pas été noté (des enfants qui restaient enfermés parce que la clé était trop difficile à tourner, ainsi que des grands qui embêtaient les plus petits).

Le PV est adopté.

2- Prévisions effectifs rentrée 2018

Si les effectifs s'annoncent à peu près stables à l'élémentaire, ce n'est pas le cas de la maternelle qui prévoit une forte baisse de ses nouvelles arrivées. Il est donc possible qu'une classe de l'école maternelle ferme à la rentrée 2018. Dans ce cas, cela pourrait engendrer à court terme, si les effectifs ne retrouvent par leurs niveaux normaux, un regroupement administratif des deux écoles

(élémentaire et maternelle), dès la rentrée 2019. Dans ce cas, les écoles seraient fermées, les enseignants et les deux directeurs seraient contraints de participer au mouvement et une nouvelle équipe serait nommée. Il faut pondérer cela en expliquant que des bonifications sont octroyées aux enseignants « sinistrés ».

3- Etat des comptes OCCE

Les comptes sont consultables dans le classeur mis à disposition. Les recettes sont pour l'instant maigres : bénéfice d'environ 1000 euros pour l'opération « Bourriche de Noël », environ 400 euros avec l'opération des sapins, 350 euros versés par L'AJPE pour participer à la classe verte organisée par Mme Accary, plus 121,99 euros de remboursement de frais du voyage lecture pour les classes de cp et ce1.

Pour rappel, nous ne pouvons pas fonctionner par remboursement de factures de la part de l'AJPE.

L'école est toujours en attente de dons... (financier ou matériel : ordinateur)

4- Organisation matérielle

Ordinateurs : seuls 3 postes restent fonctionnels dans la salle informatique. Une demande de dotation via le plan AIRE a été lancée en octobre 2017, mais cela n'a toujours pas abouti. Notre dossier a semble t-il été perdu. M. Fleurant refera une demande dans les jours qui viennent.

Travaux : suite à l'affaissement d'une poutre de charpente pendant les vacances de février, la classe de Mme Larmaillard est fermée. Elle occupe provisoirement la salle informatique en attendant la fin des travaux (2 mois environ). La mairie nous dit que des experts ont constaté que la charpente était saine, il s'agit d'une fragilité ponctuelle qui aurait cédé, suite, peut-être, aux efforts subis par les bâtiments lors du tremblement de terre de l'an passé...

Depuis la semaine passée, le téléphone ne fonctionne plus et l'internet ne fonctionne que de manière sporadique et très lentement.

5- Animations : course, carnaval, kermesse

Course : Le cross aura lieu le vendredi 25 mai à partir de 17 h 30 à l'école. Les modalités sont inchangées par rapport à l'année dernière. Peut-être que les GS participeront ?

Carnaval : Vendredi 4 mai : proposition de la mairie de convier les enfants à venir en classe déguisés ce jour là. Pas d'opposition de l'équipe pour cela.

Kermesse : Elle se tiendra le vendredi 22 juin (ou 29 juin en cas de mauvais temps). Les modalités d'organisation sont en cours de discussion avec l'AJPE. Appel aux dons pour la tombola.

6- Projets de classes

- CP : Piscine : tout se passe bien, les enfants sont dans le petit bain.
Correspondance scolaire avec une classe d'Aytré : les enfants se sont présentés
Voir un film d'animation en pâte à modeler
- CE1 : Classe verte de 3 jours à Lezay, ferme pédagogique du Loup Garou. Très belle expérience, très

enrichissante pour tous les enfants.

Rencontre, rallye lecture, avec les ce1 de Salles sur Mer le 8 juin, les élèves de La Jarne iront à vélo.

- CE2 : sortie au muséum de La Rochelle. Travail sur le vivant-non vivant. Rappel des difficultés provoquées par les nouvelles directives de Yélo, qui nous condamnent à rester à l'école, à moins d'une augmentation importante des crédits... En effet, les écoles ne sont plus autorisées à prendre le bus avant 9H00. Toute activité démarrant à 9H00 sur La Rochelle, ou simplement à l'extérieur de La Jarne, devient compliquée à organiser.
- CM1 : échange scolaire avec Salles Sur Mer, préparation sortie vélo.
Balle ovale : rencontres le jeudi 3 mai à la plaine des jeux de Port Neuf .
- CM2 : Balle ovale : rencontres le jeudi 3 mai à la plaine des jeux de Port Neuf .
Piscine : tout s'est bien passé.
Sortie au collège d'Aytré le 4 juin.
- CE2 – CM2 : projet de sortie au Vertigo parc en juin.

7- Projet d'école 2018-2021

Les nouveaux projets d'école sont en cours d'élaboration. La principale nouveauté est qu'ils sont élaborés en coopération avec les écoles maternelles. Les projets devront s'appuyer sur des besoins identifiés à partir d'indicateurs (absentéisme, réussite aux évaluations CP et 6e...). Des difficultés apparaissent déjà, en particulier en raison de l'impossibilité d'avoir accès aux résultats de nos élèves aux évaluations de 6e (du fait que les évaluations sont anonymées...). Des besoins sont cependant déjà recensés par l'équipe. Le projet doit être remis mi avril à l'IEN. Il sera donc présenté au 3e conseil d'école de juin 2018. Le projet relève de la seule compétence de l'équipe éducative.

8- Questions diverses :

Intervention de la mairie : précision par rapport aux budgets : il faut avoir conscience que les budgets des communes sont en baisse, la mairie a des budgets inférieurs d'année en année.

La mairie a mis en place la natation pour une classe supplémentaire (le sport est un axe prioritaire de la commune).

L'achat de matériel pour la salle informatique va être proposé au budget, de même pour l'équipement de la cour de récréation et pour une participation au financement des classes transplantées.

Question de la mairie et des parents : demande de précision sur une classe transplantée à la neige. Ce projet est à l'étude pour faire partir deux classes (CM1 et CE2) tous les deux ans. L'objectif étant d'offrir la possibilité à tous les enfants de partir. Mais le lieu (montagne ou mer) et la durée de la classe transplantée dépend des financements et de l'argent récolté lors des différentes opérations menées par l'école .

Intervention de l'école : il y a souvent des histoires , des conflits entre les enfants que les enseignants doivent régler au retour de la pause méridienne, ou des TAP.

La solution serait de transmettre directement l'information à l'animateur qui gère la classe.

Question d'un parent : concernant la date d'inscription pour le collège et les démarches à faire.

Réponse des enseignants : il y aura une réunion mi-mars spécialement pour les parents de cm2 où ils seront informés des démarches à suivre.

Question des parents : y aura-t-il une photo de classe ?

Réponse des enseignants : elle se fera début mai.

Question des parents : il y a un problème avec la grosse flaque d'eau, les enfants se font pousser et restent trempés toute la journée.

Les enseignants prennent note. Et la mairie va voir s'il y a une solution.

Question des parents : le grillage se soulève, cela peut être dangereux.

Réponse des enseignants : nous ne sommes pas au courant, nous allons vérifier.

Question des parents : les lettres de demande de lots ont été écrites sur le temps de récréation.

Réponse des enseignants : les enfants ont peut-être terminé une lettre, mais pas sur la totalité de la récréation

Les enfants ne sont jamais totalement privés de récréation. Même en cas de punition, ils ont toujours au minimum 10 minutes de récréation.

Question des parents : comment est utilisé l'argent récolté lors de la bourriche de Noël ?

Réponse des enseignants : il suffit de consulter les comptes de l'OCCE , pour voir la répartition.

Rappel du directeur : les enfants doivent arriver à l'heure, c'est un réel problème pour le directeur de gérer l'ouverture du portail tout en tenant la classe.

Le prochain Conseil d'Ecole est prévu le jeudi 4 juin 2018 (sous réserve de modification en fonction de l'actualité).

Les secrétaires,

Mme ACCARY

Mme

COUMARIN

Le directeur,

Y.E. FLEURANT